

Immeuble Rinaldi. Liège. Façade vers la voie publique.

Architecte : André Constant.

*Le Heur, no 8, août 1959.
p 78-79.*

HABITATION POUR UN PEINTRE

ARCHITECTE : ANDRÉ CONSTANT
INGÉNIEUR-CONSEIL : PAUL JOASSIN

C'est un immeuble d'habitation édifié entre mitoyens et situé rue Hector Denis, à Flémalle, dans un site industriel de la région liégeoise, au plein de la vallée de la Meuse.

IMPLANTATION.

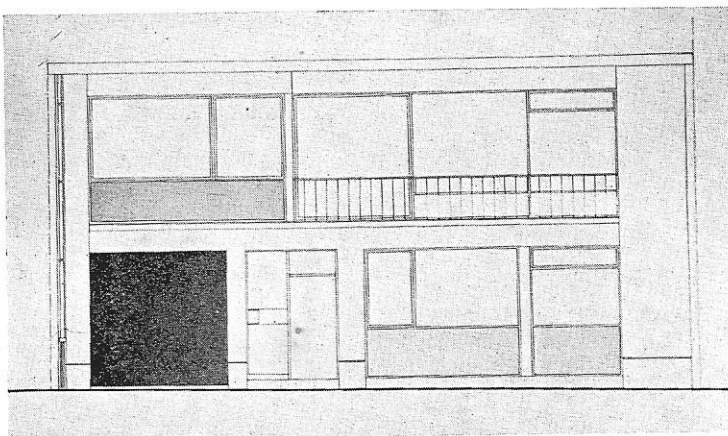
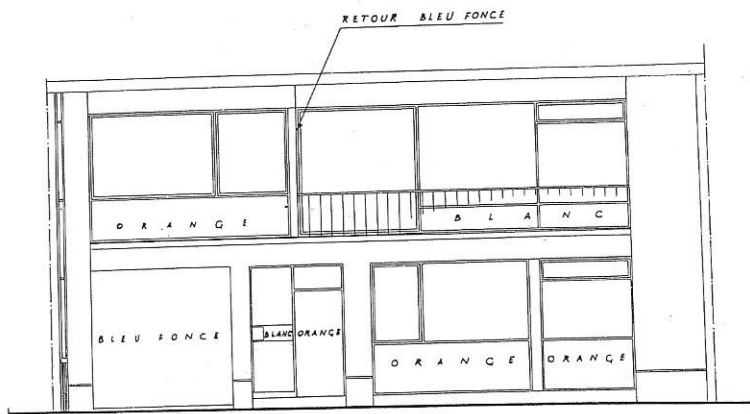
Le terrain est en surélévation de deux mètres par rapport au niveau de la rue. Un règlement d'urbanisme

interdisait de construire à une profondeur supérieure à 11 mètres, afin de préserver les espaces verts.

PROGRAMME.

Le client demandait un petit appartement réservé à ses parents, un appartement pour lui-même, une vaste remise-atelier destiné au matériel de sa profession.

Le propriétaire étant entrepreneur de peinture, il sou-



Immeuble Rinaldi. Façade vers la rue. Schéma de polychromie : Ghyslaine Constant.

278-279

haitait que l'architecte tienne compte de sa profession dans sa conception esthétique. Ce qui entendait un usage particulier de la couleur dans la composition de l'immeuble, particulièrement dans la façade vers la voie publique.

PLAN.

Le rez-de-chaussée comprend : entrée des deux appartements, un appartement, un porche d'entrée avec un vaste atelier éclairé par lanterneau.

L'étage disposa non moins rationnellement : un appartement complet avec accès direct vers le jardin. Afin de répondre aux desiderata de l'urbanisme, la toiture de l'atelier a été aménagée en jardin, et le grand lanterneau de l'atelier traité en volume architectural avec motif décoratif.

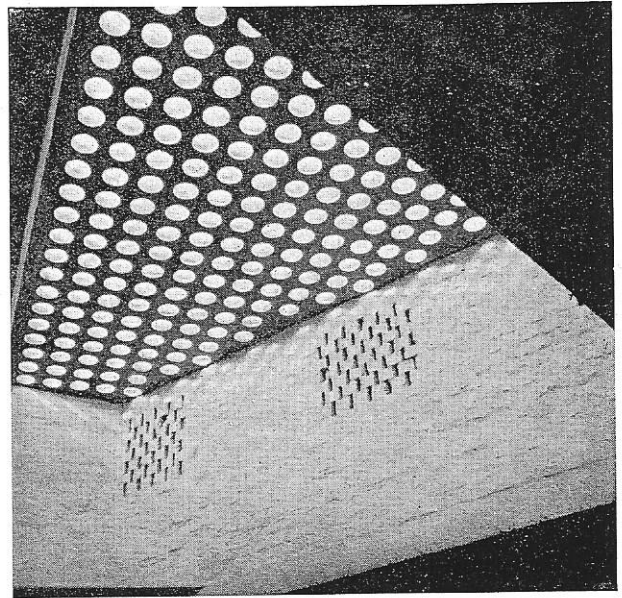
PARTI CONSTRUCTIF.

Fondations en gros béton. Murs mitoyens en briques de campagne. Ossature et hourdis en béton armé. Cloisons et murs intérieurs en briques de bims. Escalier en béton armé recouvert en granito. Châssis de fenêtre en chêne avec allège en Masonite collée sur isolant.

Façades : montants latéraux en briques émaillées. Les autres parties sont cimentées. Selon les destinations des locaux, sols recouverts de céramique, linoléum, parquet de chêne. Isolation de la terrasse par Héraklit. Etanchéité de la toiture en roofing. Lanterneau de dalles de béton translucide. Pare-soleil en Niangon. Murs recouverts de plafonnage.

EQUIPEMENT.

Cuisine et salle de bains équipées selon les normes



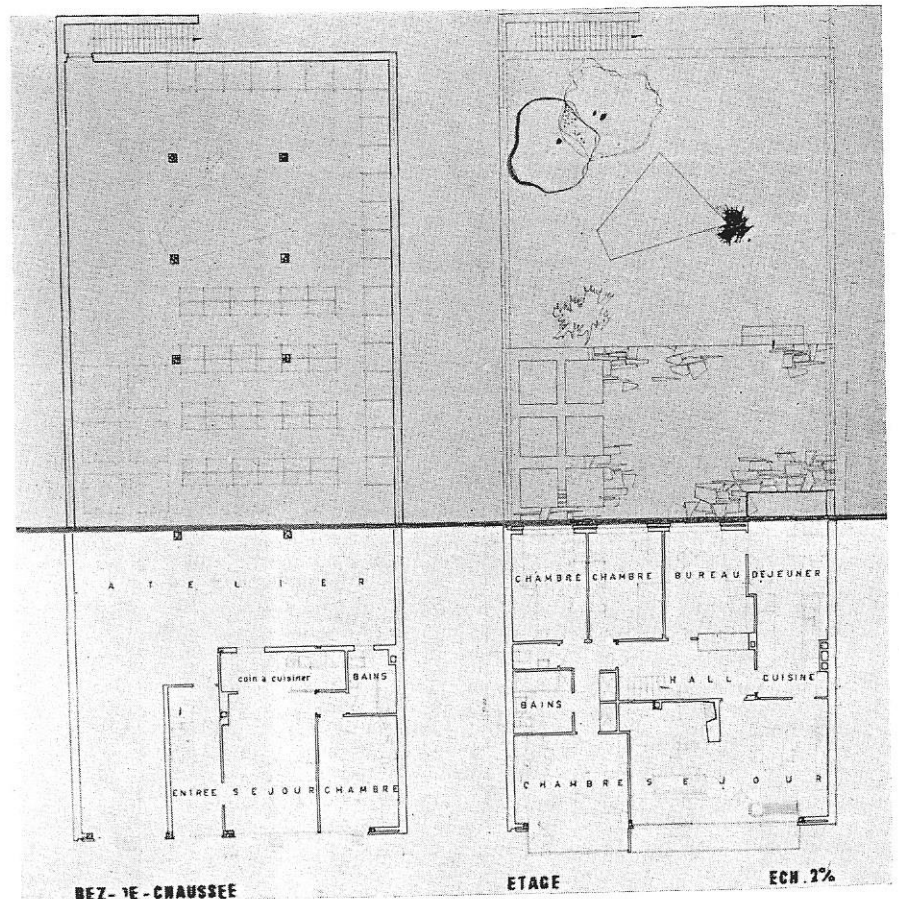
Le lanterneau de l'atelier du peintre Rinaldi.

modernes. Chauffage central au charbon avec radiateur en tôle.

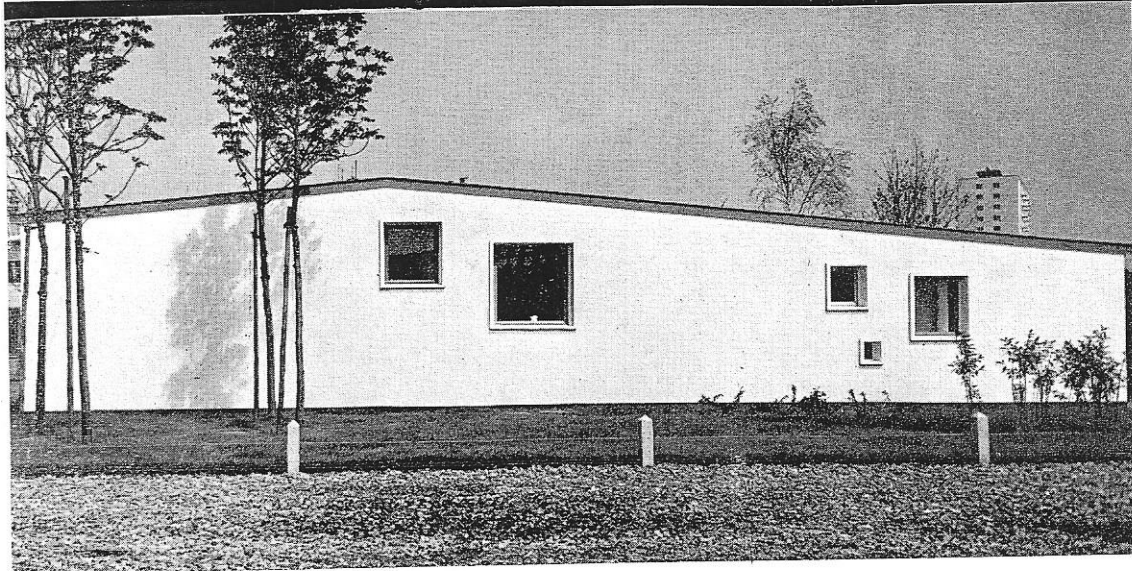
POLYCHROMIE.

Les colorations furent étudiées par Ghyslaine Constant, coloriste conseil, suivant le schéma établi par l'architecte.

L'ensemble, de bel aspect, est coloré avec finesse. Le bâtiment entier est de bonne conception moderne.



Plan de la partie habitable et du magasin des peintures.



Habitation réalisée par la Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, dans le cadre de l'Exposition d'Urbanisme et d'Architecture, à Liège.

Architecte : J. Cosse.

*Le Forum, no 3, mars 1959
p. 77.*

Photo Studio 9, Liège.

NOUVELLE HABITATION P.P.T., À LIÈGE ARCHITECTE: J. COSSE DEUXIÈME MENTION 1959

Cette charmante habitation, présentée à l'Exposition d'Urbanisme et d'Architecture, à Liège, en 1958, sous l'appellation « *La Petite Propriété Terrienne de demain* » y connut un vif succès. Succès que confirme l'attribution de la troisième mention au Prix Van de Ven 1959. Il nous semble que J. Cosse, architecte à la S.N.P.P.T., en sera très heureux et que cette distinction accordée par un jury composé de confrères originaires de diverses régions du pays, l'encouragera dans sa tentative de trouver des solutions nouvelles.

Une habitation sociale de ce type rompt avec une tradition assez poussiéreuse.

Le problème de l'habitation sociale a été repensé en vue de servir au maximum l'homme de notre époque dont le travail, aussi bien à l'atelier qu'au bureau, est devenu de plus en plus fatigant pour les nerfs, dans la mesure où il devient plus mécanique, plus « spécialisé ».

Or, un moyen efficace de lutter contre cette fatigue nerveuse est de replacer l'homme dans la paix verte de la nature, des plantes.

La disposition des écrans, des haies, la recherche d'éclairage rasant, l'étude des teintes en fonction de chaque surface contribuent à l'épanouissement de l'idée de base.

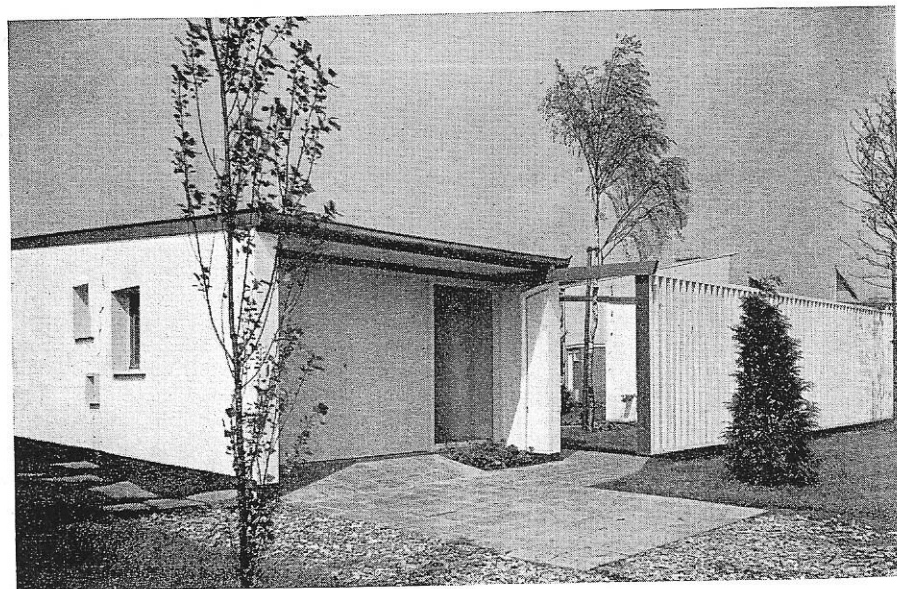
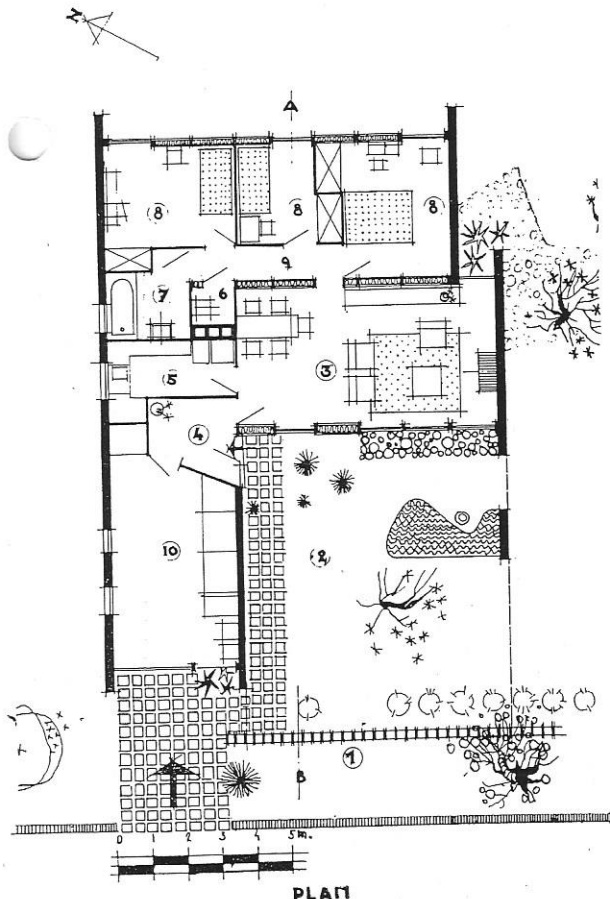
L'homme ainsi remis en contact direct avec un jardin, pourra dès lors remodeler sa vie sur le rythme calme de la vie des plantes qui germent, poussent, fleurissent avec les saisons, les années.

Le plan se développe à partir d'un jardin qui s'abrite derrière un écran brise-vue.

Le séjour est traité comme la délimitation d'un espace ouvert comprenant d'une part une surface abritée et chauffée et, d'autre part, sa projection extérieure délimitée par une série d'écrans pleins, ajourés de verdure.

Le jardin devient en quelque sorte le quatrième mur du séjour et fait partie intégrante du décor de vie. De ce fait le séjour, relativement restreint, prendra des proportions plus vastes.

On trouvera dans le n° 8 de « *La Maison* », d'août 1958, un article plus complet sur cette œuvre de J. Cosse.



Aspect du côté de l'entrée de la remise pouvant servir de garage. A droite, l'écran.

Architecte : J. Cosse.

Légende du plan : 1 - Ecran ; 2 - Jardin ; 3 - Séjour ; 4 - Hall ; 5 - Cuisine ; 6 - W. C. ; 7 - S.P.B. ; 8 - Chambres à coucher ; 9 - Dégagement ; 10 - Remise.